

OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

**QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Liste des délibérations**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 5
Suppléants : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 11

Séance du : 11/12/2025

Date de convocation : 03/12/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, Mme Sylvie Chevalier, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLÉANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES): Mme Laurence Rouan, M Frédéric Delmarest, M Lionel Lacombe, M Jean-Jacques Chapellet, M Cédric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Pascal Prevot

n°2025_07_01

OBJET:
Budget principal :
décision
modificative N°4

Vu l'article R. 2221-30 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

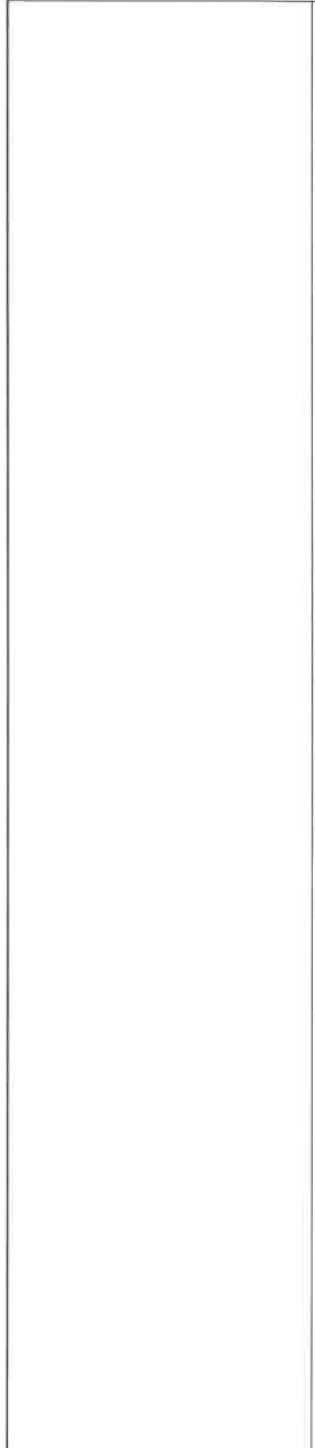
Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter les modifications budgétaires présentées ci-après concernant le budget principal.

Ces écritures ont pour objet d'ajuster les dernières dépenses de fonctionnement de l'année 2025, d'ouvrir les crédits nécessaires aux opérations de variation des stocks, d'augmenter le chapitre 012 pour pouvoir mandater la paye de décembre pour tous les salariés ayant plus de 6 mois d'ancienneté, en CDI ou CDD (+5 000 €) et réaffecter des mandats passés par erreur au chapitre 011 (13 500 €).

Les membres du Comité de Direction approuvent à l'unanimité la décision modificative n°4 concernant le budget principal telle que présentée ci-dessous.

Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT				
<i>Opérations réelles</i>				
011	6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 057.15 €	
011	6037	Variation des stocks de marchandises	47 137.12 €	
012	6411	Salaires	5 000.00 €	
012	648	Autres charges de personnel	13 500.00 €	
013	6032	Variation des stocks des autres approvisionnements		1 000.00 € €
013	6037	Variation des stocks de marchandises		47 194.27 €
67	6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	-18 500.00 €	
<i>Opérations d'ordre</i>				
023	023	Virement à la section d'investissement	7 000.00 €	
042	6031	Variation des stocks de matières premières		7 000.00 €
TOTAL Fonctionnement			55 194.27 €	55 194.27 €
INVESTISSEMENT				
<i>Opérations réelles</i>				
<i>Opérations d'ordre</i>				
021	021	Virement de la section de fonctionnement		7 000.00 €
040	313	Matières premières et fournitures	6 800.00 €	
040	318	Autres matières premières	200.00 €	
TOTAL Investissement			7 000.00 €	7 000.00 €
TOTAL			62 194.27 €	62 194.27 €



Document certifié conforme Transmis en Préfecture de la Dordogne le lundi 15/12/2025	<p>EPIC QUAI CYRANO 1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC Tél : 05 53 57 03 11 N° Siret : 984 303 834 00019</p> <p>La directrice de l'EPIC Mme Marion CORNILLE</p>
--	---

<p>Adopté à l'unanimité Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Bergerac, Le vendredi 12/12/2025</p>	<p>Le Président, M. Pascal PREVOT</p>
---	---